



# RÉGISSEUR·EUSE GÉNÉRAL·E

## Emplois repères concernés par cette fiche métier

Repéreur (de décors)

Régisseur (de films)

L'intitulé de cette fiche métier a été choisi pour recouvrir l'ensemble des emplois-repères cités ci-dessus et des fonctions identifiées dans les conventions collectives de l'audiovisuel. Cette fiche englobe toutes les compétences utiles au métier. Selon la complexité et l'environnement du poste, tout ou partie des activités peut être réalisé, tout ou partie des compétences peut être nécessaire.

## Formation de référence et accès au métier

Le diplôme brevet de technicien supérieur (BTS) Métiers de l'audiovisuel - option gestion de production - prépare au métier de régisseur·euse général·e.

Le·la régisseur·euse général·e

Le·la régisseur·euse général·e prépare et organise les moyens matériels de la production d'un ou plusieurs films ou programmes audiovisuels dans le respect d'un planning et d'un budget.

Il·elle intervient principalement pendant la phase de production : préparation et tournage.

## Activités

Après validation du projet et du budget de production, la préparation du tournage consiste à :

- réserver les moyens matériels (véhicules, matériels) et logistiques (réservation d'espaces de tournage et d'installation des équipes et des matériels, loges, déplacements, restauration, hébergements)
- assurer l'accessibilité logistique, technique et administrative de tous les espaces de tournage et organiser la sécurité des matériels et des personnes.

L'organisation du tournage consiste à :

- assurer la coordination logistique avec toutes les équipes du tournage,
- organiser quotidiennement la configuration des lieux de tournage du lendemain en fonction de l'avancement du tournage,
- organiser le transport quotidien des comédiens en fonction de la feuille de service établie par l'assistant·e à la réalisation,
- coordonner le travail de l'équipe régie
- répondre aux besoins matériels ponctuels et imprévus,

pourra également développer ses compétences au travers d'actions de formation professionnelle ciblées, spécifiques à l'audiovisuel ou transversales.

Le passage par les différents échelons (régisseur·euse assistant·e, régisseur·euse adjoint·e, régisseur·euse général·e) est la voie privilégiée d'évolution dans le métier.

## Le métier en chiffres-clés

Télécharger l'infographie

## Le métier en vidéo

<https://youtu.be/S1bkRs78IU>

Accédez à la liste complète des vidéos concernant ce métier, des films et des entretiens [en cliquant ici](#).

- organiser le rangement du lieu de tournage et, le cas échéant, le transfert des équipements vers un prochain lieu de tournage, préparer et superviser les retours des équipements utilisés, pendant et après le tournage.

## Compétences

### Compétences spécifiques

- Evaluer, optimiser, réajuster les moyens matériels et logistiques nécessaires à un tournage
- Négocier et contractualiser les conditions d'utilisation d'un lieu public ou privé pour un tournage
- Maîtriser le fonctionnement de la chaîne de fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel
- Aménager un espace public ou privé en lieu de tournage
- Elaborer des solutions matérielles et logistiques de production pour faire face aux aléas ou imprévus, dans un budget défini
- Nommer et décrire les métiers de la fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel et leurs interactions avec son métier
- Nouer et entretenir des relations avec les utilisateur·rice·s et riverain·e·s du lieu de tournage
- Utiliser des outils de gestion de la production et/ou de planification
- Mener une veille juridique relative aux règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, environnementales – HQSE, aux autorisations de tournage
- Mener une veille sur les évolutions des techniques audiovisuelles
- Créer, entretenir et développer des relations avec des prestataires, des fournisseur·se·s, des salarié·e·s potentiel·le·s d'un projet audiovisuel
- Appliquer la législation du travail, notamment les spécificités en vigueur dans le champ de l'audiovisuel

### Compétences transverses

- Demander des devis, finaliser la négociation, contractualiser et suivre des prestations d'achat et de location de matériel et de services
- Créer et entretenir des relations avec un réseau de professionnel·le·s

- Proposer, choisir ou valider la constitution de son équipe
- Animer et coordonner une équipe sur la durée d'un projet, notamment en veillant à la qualité de vie au travail
- Faire appliquer les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, environnementales (HQSE) et de prévention des risques, les règles, consignes et procédures internes
- Analyser et suivre le budget d'un projet
- Conduire des projets impliquant plusieurs acteurs et la gestion de priorités
- Appliquer les règles comptables liées à la nature des projets menés

## Évolution du métier

Le·la régisseur·euse doit adapter ses méthodes de travail à l'évolution des moyens de communication, des réglementations et des exigences administratives.